

Note d'information n°83

Nour 2 - villas

Le bureau exécutif tient à informer les adhérents qu'il a fait une mise au point avec les « adhérents villas » le 24 Décembre 2016. Ils ont été contactés et invités individuellement par le bureau exécutif.

Les points traités lors de cette réunion sont :

- Présentation de l'avancement de la tranche villas
- Présentation du projet de titrisation des lots villa
- Prix du m² des lots
- Situation financière de chaque « adhérent villa »
- Affectation des lots aux adhérents

Il a été convenu et approuvé ce qui suit :

- Le prix du m² des lots villa est égal à 2000 DH
- L'affectation des lots a été faite en fonction de l'alignement de chaque adhérent. Le choix a été fait et approuvé à l'unanimité par les participants à la réunion
- **Les adhérents villa doivent s'aligner sur les appels de fonds villa (636.000 DH) avant le 31 décembre 2016**
- Les adhérents qui n'ont pas payé les frais de gestion (40.000 DH) doivent le faire dans l'immédiat.
- En cas de passation de lot, les frais de gestion ne seront pas remboursés
- **Les adhérents doivent payer la totalité du prix du lot (en fonction de sa superficie) avant le 31 janvier 2017**
- Les adhérents qui ne respectent pas les décisions ci-dessus seront rayés du projet, et le bureau exécutif se chargera de leur remplacement
- **Au-delà du 30 janvier 2017 aucune contestation ne sera acceptée**

Bureau exécutif d'ASTOS

Essayegh Labib
Ramdane Nabil
Elalami Abdelhafid

Zwita Nabil
Hakam Mohammed
Louragli Ismail

Benabbou Mohamed
Qabba Ibrahim Zakaria
Ouardani Laila